

FORMATION GESTES D'URGENCE À L'ENFANT ET AU NOURRISSON

Finalité : Permettre aux professionnels accueillant de jeunes enfants d'identifier une urgence, d'alerter efficacement et de réaliser les premiers gestes adaptés à l'enfant ou au nourrisson jusqu'à la prise en charge par les secours.



Durée	4 heures pédagogiques, hors pauses	Effectif conseillé	4 à 10 participants
Modalité	Présentiel sur le site client	Public	Professionnels accueillant de jeunes enfants
Prérequis	Aucun	Lieu	Intra-entreprise
Validation	Attestation de fin de formation	Maintien des acquis	À définir selon les besoins et les protocoles de la structure

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier une situation dangereuse et protéger l'enfant, le groupe et l'intervenant.
- Examiner un enfant ou un nourrisson afin de repérer les signes de détresse et les priorités d'action.
- Déclencher l'alerte et transmettre un message précis conformément aux protocoles de la structure.
- Réaliser les gestes de premiers secours adaptés aux principales urgences pédiatriques.
- Surveiller l'évolution de l'état de l'enfant jusqu'à l'arrivée des secours et transmettre les informations utiles.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le participant doit être capable d'appliquer une conduite à tenir structurée face à un accident ou un malaise chez l'enfant ou le nourrisson, dans le respect de ses limites d'intervention et des consignes de l'établissement.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Durée	Séquence	Contenu	Méthodes
10 min	Accueil et positionnement	Présentation des objectifs. Recueil des attentes, des expériences et des protocoles d'urgence de la structure.	Échanges dirigés et questions diagnostiques
45 min	Protéger, examiner et alerter	Protection. Recherche des signes de détresse : saignement, conscience et respiration. Organisation interne et message d'alerte.	Apports illustrés, démonstration et entraînement
30 min	Obstruction des voies aériennes	Obstruction partielle ou totale. Gestes adaptés au nourrisson et à l'enfant. Conduite après désobstruction ou perte de connaissance.	Démonstration et pratique sur mannequins
35 min	Saignements, plaies, brûlures et traumatismes	Hémorragie, plaie, brûlure, chute ou traumatisme. Gestes adaptés et critères imposant un avis médical ou une alerte urgente.	Ateliers pratiques et cas concrets
70 min	Inconscience et arrêt cardiaque	Victime inconsciente qui respire : libération des voies aériennes, position et surveillance. Absence de respiration normale : réanimation cardio-pulmonaire et défibrillateur automatisé externe.	Démonstration, entraînement individuel et scénarios
25 min	Malaises et urgences pédiatriques	Fièvre, convulsions, détresse respiratoire, allergie grave, déshydratation et intoxication : signes d'alerte et actions immédiates.	Analyse de cas et conduite à tenir
25 min	Évaluation et synthèse	Mises en situation : protection, examen, alerte, geste adapté et surveillance. Correction des écarts et rappel des protocoles.	Évaluation pratique et orale

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports courts, d'échanges, de démonstrations et d'exercices pratiques contextualisés à la petite enfance.
- Mannequins nourrisson et enfant, défibrillateur de formation et matériel de simulation adapté aux gestes enseignés.
- Support visuel, protocoles d'urgence de la structure, fiches mémento et matériel de désinfection.
- Chaque participant réalise les gestes et bénéficie d'une correction immédiate du formateur.

ENCADREMENT

La formation est animée par un formateur compétent en premiers secours et en pédagogie, disposant d'une expérience adaptée à la prise en charge de l'enfant et du nourrisson.

ÉVALUATION ET VALIDATION

- Évaluation diagnostique au démarrage afin d'adapter les exemples et les exercices.
- Évaluation formative pendant les apprentissages gestuels par observation et correction immédiate.
- Évaluation individuelle lors d'une mise en situation : protection, examen, alerte, geste adapté, surveillance et transmission aux secours. Les acquis et les points à renforcer sont consignés dans une grille d'observation.
- Remise d'une attestation de fin de formation. Le suivi de la participation est assuré par émargement. Cette action ne délivre ni certificat SST ni certification de sécurité civile.

ORGANISATION ET SÉCURITÉ DE LA PARTIE PRATIQUE

L'établissement transmet avant la formation ses protocoles d'urgence, les risques particuliers et les contraintes du site. Une zone dégagée est prévue pour les exercices au sol. Le matériel pédagogique est désinfecté selon un protocole adapté et le formateur interrompt toute pratique qui ne peut être réalisée dans des conditions satisfaisantes de sécurité.

ACCESSIBILITÉ

Pour toute demande d'aménagement, contacter Bruno CHAUMETTE au 06 24 53 04 99 avant l'inscription. Les besoins sont étudiés avec le bénéficiaire afin de définir les adaptations possibles des supports, des exercices et des conditions d'accueil, en préservant la sécurité. Si nécessaire, une orientation vers un interlocuteur spécialisé est proposée.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES ET PRÉVENTION

Code du travail, notamment articles R. 4224-14 et R. 4224-16. Code de la santé publique, notamment article R. 2324-30 relatif aux protocoles des établissements d'accueil du jeune enfant. Décret n° 2021-1131 du 30 août 2021. Référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant et recommandations nationales de premiers secours en vigueur.

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Accès et inscription	Demande par téléphone ou via le formulaire du site. Analyse du besoin, proposition de devis et confirmation de la date avec le client.	Tarif	Sur devis selon l'effectif, le lieu et les moyens mobilisés.
Documents remis	Support et attestation aux participants ; copie de l'émargement au client.	Contact	Bruno CHAUMETTE Tel : 06.24.53.04.99 Mail : contact@action-preventive.fr
Délai d'accès	Le délai prévisionnel entre la demande et le début de la formation est précisé dans le devis, selon les disponibilités et les contraintes du site.	Date de session	Convenue avec le client et confirmée avant la formation.